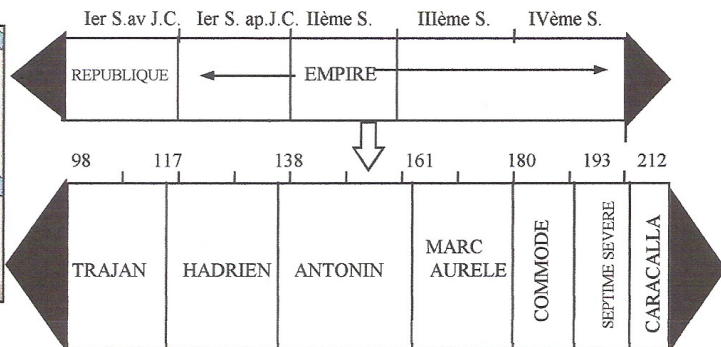
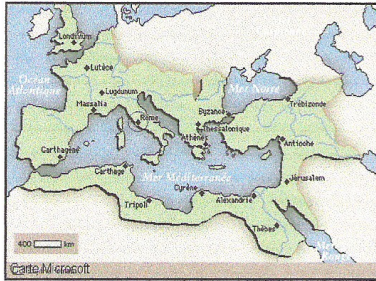


ROME AU IIème SIECLE AP. J.C.

CITOYENNETE



POURQUOI ROME ?

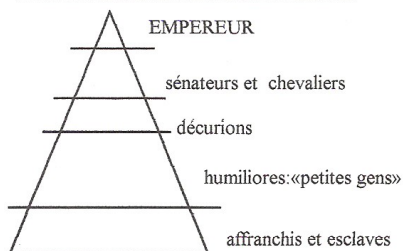
- le IIème siècle est l'âge d'or
- c'est la capitale de l'EMPIRE ROMAIN
- elle domine la Méditerranée
- elle est l'héritière de la Grèce et installe une civilisation tout autour du bassin méditerranéen en le «romanisant»

LE CITOYEN ROMAIN

UN STATUT CIVIL MAIS PAS POLITIQUE	UNE CITOYENNETE OUVERTE
<p>*pas de droits politiques sauf dans les cités (limités aux riches)</p> <p>* des privilèges civils:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 noms - port de la toge - droit à la justice - appel à l'Empereur - droit romain pour les affaires, les successions le mariage, ect 	<p>* on peut devenir citoyen par:</p> <ul style="list-style-type: none"> * le service militaire (25 ans de service) * le poste de magistrat dans une cité * filiation : un des parents est citoyen * ordre de l'Empereur pour service rendu

En 212 l'Empereur CARACALLA accorde le droit de cité à tous les hommes libres de l'Empire

UNE SOCIETE DE CLASSES



LA ROMANISATION: UNE DEMARCHE CULTURELLE

- * adhésion des élites locales par intérêt (citoyenneté, enrichissement)
- * adoption des modèles gréco-romains
- * importance de la langue latine
- * Rome ville modèle: son architecture est copiée dans toutes les cités de l'Empire (thermes, aqueducs, temples, etc)
- * adoption des festivités: cirque, combats de gladiateurs, etc.
- * culte voué aux empereurs (sanctuaire des trois Gaules à Lyon)

MAIS L'Orient attaché à la culture grecque et les campagnes dans leur ensemble résistent. La romanisation est un phénomène essentiellement urbain.